



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Thomson

Question écrite n° 40707

Texte de la question

M. Jacques Brunhes attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications sur la situation de Thomson. La privatisation annoncee de cette societe suscite l'inquietude et l'opposition d'une grande partie des salaries, des organisations syndicales et de la population des villes ou sont implantees des unites de Thomson. En effet, alors que les atouts de ce groupe ont permis a la France de se doter d'une industrie electronique et militaire de pointe, sa privatisation pose les problemes du devenir des emplois, du maintien des activites et de l'avenir d'un secteur decisif pour l'independance nationale. L'importance de ce groupe industriel suppose une maitrise publique de ces atouts. Le nord du departement des Hauts-de-Seine est particulierement touche par le depart d'entreprises et les plans de suppression d'emplois. Le poids du chomage concourt a la degradation de la cohesion sociale dans les villes. Avec les salaries, en reiterant son hostilite a cette privatisation qu'il souhaite voir rapporter, il lui demande de lui preciser l'avenir du groupe Thomson et d'apporter des garanties quant au maintien des emplois et des activites.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a decide le 21 fevrier dernier de proceder a la privatisation du groupe Thomson dans son ensemble. Dans cette perspective, le Gouvernement a demande au president de Thomson SA, M. Marcel Roulet, de mener des travaux preparatoires et notamment d'etudier les differentes options possibles pour la cession de la participation detenue par l'Etat dans Thomson SA, qui controle le reste du groupe. A cette fin, il a engage des discussions preliminaires avec les candidats potentiels a la reprise, afin d'etudier le maximum de possibilites valorisant le potentiel du groupe. M. Roulet vient d'informer le Gouvernement du resultat de ces premiers contacts. Le choix de la procedure et des modalites de cette operation de privatisation sera prochainement effectuee par le Gouvernement a l'issue notamment de l'analyse actuellement en cours de ce rapport, afin que l'operation de privatisation puisse etre achevee a la fin de l'annee. Le choix du repreneur n'interviendra qu'une fois la procedure de privatisation retenue et ouverte et sur la base des offres formelles que les candidats, avec leurs partenaires eventuels, deposeront officiellement dans ce cadre. Dans cette perspective, le Gouvernement veillera a ce que les conditions de la perennite et du developpement du potentiel industriel et des emplois de Thomson soient preservees dans leur ensemble et que les interets de defense nationale soient respectes. Thomson detient en effet des savoir-faire technologiques et commerciaux considerables et strategiques pour l'industrie francaise, que ce soit en electronique professionnelle et de defense, dans les composants electroniques ou en electronique grand public qui constituent des points clefs des futurs produits multimedias. Dans le cadre de la privatisation, il est essentiel que ces activites puissent continuer a se developper et beneficier a la collectivite nationale.

Données clés

Auteur : [M. Brunhes Jacques](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40707

Rubrique : Matériels électriques et électroniques

Ministère interrogé : industrie, poste et télécommunications

Ministère attributaire : industrie, poste et télécommunications

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juillet 1996, page 3612

Réponse publiée le : 26 août 1996, page 4624